



Wallonie

Ville de Châtelet



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- modification de permis d'urbanisation
- permis d'urbanisme
- permis d'urbanisme de constructions groupées
- certificat d'urbanisme n°2

Le demandeur est l'**ASBL Institut Saint Joseph**

demeurant à - dont les bureaux se trouvent à **6200 Châtelet, Place Jean Guyot 1**

Le terrain concerné est situé à **6200 CHÂTELET, place Jean Guyot 1** et cadastré **Châtelet (1) section A n° 63D4**

Le projet consiste en la **démolition et la reconstruction d'un bloc sanitaire**

et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du règlement communal adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT, devenu guide et du Schéma de Développement Communal.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 mai 2018 au 08 juin 2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be

A Châtelet, le **16 MAI 2018**

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS

✍

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(délégation du 07/12/2012)

Françoise ABAD GONZALEZ

